



POLITIQUE DE PROTECTION DES DONNEES PERSONNELLES CIAS DU PAYS DE SAINT GILLES CROIX DE VIE

PREAMBULE

Le Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD–UE 2016/679) est entré en vigueur le 25 mai 2018.

Le CIAS du Pays de Saint Gilles Croix de Vie gère de nombreuses données personnelles permettant d'identifier les usagers lors de l'instruction des dossiers, soit pour répondre à des obligations légales, soit dans le cadre des services proposés à sa population.

La présente politique de protection des données a pour but d'informer les usagers de la manière dont le CIAS du Pays de Saint Gilles Croix de Vie recueille et traite ces données.

Pour davantage d'informations, vous pouvez si nécessaire contacter le Délégué à la Protection des Données (DPD ou DPO) du CIAS du Pays de Saint Gilles Croix de Vie dont les coordonnées figurent au point 10.

1. QU'EST-CE QU'UNE « DONNEE PERSONNELLE » ?

Il s'agit de toute information permettant d'identifier directement ou indirectement une personne physique.

Par exemple le nom, la date de naissance, l'adresse, le numéro d'inscription sur la liste électorale, le numéro de téléphone, la photographie, la commune de résidence, le logement, l'adresse mél, etc.

2. QU'EST -CE QU'UN « TRAITEMENT DE DONNEES PERSONNELLES » ?

Il s'agit de toute opération ou tout ensemble d'opérations effectuées ou non à l'aide de procédés automatisés et appliqués à des données ou des ensembles de données à caractère personnel telles que : collecte, enregistrement, organisation, structuration, conservation, adaptation, modification, extraction, consultation, utilisation, communication par transmission, diffusion, mise à disposition, rapprochement, interconnexion, limitation, effacement, destruction, ...

Par exemple la liste des foyers pour la collecte des déchets ménagers, la gestion des transports scolaires, l'instruction des dossiers de permis de construire,

3. QUI EST LE RESPONSABLE DE TRAITEMENT ?

Le responsable de traitement est la personne physique ou morale, l'autorité publique, le service ou un autre organisme qui détermine les finalités et les moyens de traitement des données personnelles.

Le traitement consiste à effectuer des opérations sur des données personnelles. Par exemple : la collecte, l'enregistrement, la conservation, l'effacement et la destruction, etc...

Le Président du CIAS du Pays de Saint Gilles Croix de Vie est le responsable de traitement de vos données personnelles.

Pays de Saint Gilles Croix de Vie Agglomération

ZAE du Soleil Levant

CS 63669 – Givrand

85806 Saint Gilles Croix de Vie Cedex

Téléphone 02 51 55 55 55

Courriel accueil@payssaintgilles.fr

4. QUELLES SONT LA BASE JURIDIQUE ET LES FINALITES DES TRAITEMENTS DE VOS DONNEES ?

Selon la base juridique et dans le cadre des compétences du CIAS du Pays de Saint Gilles Croix de Vie, des informations personnelles vous sont directement demandées lors de l'instruction des dossiers :

- Sur la base d'obligations légales : les finalités sont imposées légalement.

Par exemple : pour satisfaire aux opérations concernant l'assainissement, la collecte des ordures ménagères, les autorisations d'urbanisme, l'aide sociale, etc.

- Sur la base de nos missions de service public : les finalités ont pour but d'assurer un service en réponse aux besoins de nos administrés ou usagers.

Par exemple : concernant le transport scolaire de vos enfants, les accueils de vos enfants en crèche, les activités extra scolaires, etc....

- Sur la base du consentement : dans certains cas le traitement peut reposer sur votre consentement. Vous avez la possibilité de retirer votre consentement à tout moment en vous adressant au service concerné.

C'est le cas par exemple des abonnements à une lettre d'information (newsletter) ou à des listes de diffusion.

5. COMMENT VOS DONNEES SONT-ELLES COLLECTEES ?

Vos données personnelles peuvent concerner selon le traitement : votre identification, vos coordonnées, votre situation familiale, vos ressources et charges, des données de santé dans certains cas (ex : fiche sanitaire, carnet de vaccination pour les enfants, régime alimentaire pour les cantines scolaires).

Vos données vous concernant sont collectées soient :

- Directement auprès de vous, quand vous sollicitez directement les services du CIAS lors de vos différentes démarches.

- Indirectement auprès d'organismes tiers.

Par exemple : La DGFIP (Direction Générale des Finances Publiques) dans le cadre du cadastre pour le rôle des impôts. L'INSEE (Institut National des Statistiques et des Etudes Economiques) dans le cadre des élections.

Vous êtes informés de cette collecte indirecte lors de l'instruction de vos dossiers, ou à défaut par tous moyens d'information concernant ce traitement.

6. COMBIEN DE TEMPS VOS DONNEES SONT ELLES CONSERVEES ?

Vos données personnelles sont conservées pendant une durée conforme aux dispositions légales ou proportionnelle aux finalités pour lesquelles elles ont été enregistrées.

Dans la mesure du possible, cette durée vous est communiquée lors du recueil de vos informations, ou du moins la manière dont cette durée est établie.

Au terme du traitement, vos données peuvent être archivées conformément aux obligations légales. Elles peuvent également être archivées pour des besoins juridiques.

7. QUI PEUT ACCEDER AUX DONNEES QUE LE CIAS RECUEILLE ?

Dans le cadre des missions de service public exercées par le CIAS du Pays de Saint Gilles Croix de Vie, vos données sont exclusivement destinées aux services d'instruction de vos demandes et, en tout ou en partie, aux services gestionnaires du CIAS du Pays de Saint Gilles Croix de Vie si nécessaire (services financiers pour la facturation du service par exemple).

Vos données peuvent être communiquées à des organismes tiers (le Centre des Finances, la Caisse d'Allocation Familiale, les autorités judiciaires ou administratives) qui en font la demande écrite individuelle et

motivée. Ces informations seront transmises dans le cas où la législation l'impose ou autorise le CIAS du Pays de Saint Gilles Croix de Vie à le faire.

Dans le cadre des démarches liées aux obligations légales, des informations sont communiquées aux administrations concernées (Préfecture, autres collectivités, administration de l'Etat).

Le service qui recueille vos informations vous informe de cette possibilité.

Par ailleurs, le CIAS du Pays de Saint Gilles Croix de Vie fait appel à des prestataires qui agissent pour son compte. Indirectement ces prestataires peuvent avoir accès à nos bases de données.

Par exemple : lors de la maintenance des logiciels métiers utilisés par les services pour le recueil des données. L'accès possible de ces prestataires se fait sur la base de contrats. Ces contrats leur imposent des obligations de protection, de sécurité et de confidentialité des données.

8. COMMENT VOS DONNEES SONT-ELLES PROTEGEES ?

Conformément au RGPD, nous mettons en œuvre des mesures techniques et organisationnelles appropriées pour protéger vos données personnelles contre l'altération, la perte accidentelle ou illicite, l'utilisation, la divulgation ou l'accès non autorisé et notamment :

- La désignation d'un Délégué à la Protection des Données, se référer au point 9
- La tenue d'un registre des traitements comme l'exige le RGPD
- La sécurisation de l'accès (politique d'habilitations), du partage et du transfert des données
- Des formations de sensibilisation de tout le personnel à la protection des données et aux exigences de confidentialité
- La mise en œuvre d'une politique générale de sécurité informatique
- L'exigence en matière de protection des données lors de la sélection des prestataires ou sous-traitants.

9. DELEGUE A LA PROTECTION DES DONNEES

Conformément au RGPD, le CIAS du Pays de Saint Gilles Croix de Vie a désigné e-Collectivites comme délégué à la protection des données mutualisé.

Une déclaration a été faite auprès de la CNIL.

Pour contacter le délégué à la protection des données se référer au point 10.

10. QUELS SONT VOS DROITS ?

Vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, de limitation du traitement et d'effacement de vos données (sauf obligation légale ou fins archivistiques dans l'intérêt public).

Vous pouvez également vous opposer à leur traitement pour un motif légitime.

Le service qui recueille vos données vous informe du caractère obligatoire ou facultatif des informations demandées et des conséquences de la non-fourniture de ces données. Le service vous informe de l'existence, s'il y a lieu, d'une prise de décision automatisée, des modalités et des conséquences de ce traitement.

Pour exercer vos droits Informatiques et Libertés, ou pour toute information complémentaire sur l'utilisation de vos données, vous pouvez contacter le CIAS du Pays de Saint Gilles Croix de Vie :

- par courriel à cias@payssaintgilles.fr,
- par courrier à l'adresse postale suivante : ZAE Le Soleil Levant CS 63669 Givrand, 85806 Saint Gilles Croix de Vie Cedex
- ou encore par téléphone au 02 51 55 55 55.

Vous pouvez joindre le délégué à la protection de données par mail : dpo@ecollectivites.fr

Pour répondre à votre demande, il pourra vous être demandé de justifier de votre identité et, si nécessaire, davantage d'informations.

Le CIAS du Pays de Saint Gilles Croix de Vie s'efforcera de vous répondre dans les meilleurs délais, conformément à la réglementation (1 mois à compter de la réception de la demande, prolongation possible de 2 mois avec information motivée au demandeur avant la fin du délai d'1 mois).

En cas de réponse insatisfaisante, vous pouvez introduire une réclamation auprès de la CNIL : <https://cnil.fr/fr/plaintes>.

Vous trouverez des renseignements au lien suivant : <https://www.cnil.fr/fr/cnil-direct/question/844> .

Vous trouverez également des informations exhaustives relatives à vos droits sur le site de la CNIL : www.cnil.fr

11. EVOLUTION

La présente politique peut être modifiée ou aménagée à tout moment, en cas d'évolution légale, jurisprudentielle, ou selon les décisions et recommandations de la CNIL ou selon les usages.

Toute nouvelle version de la présente politique sera portée à la connaissance des usagers, par tout moyen défini par le CIAS.